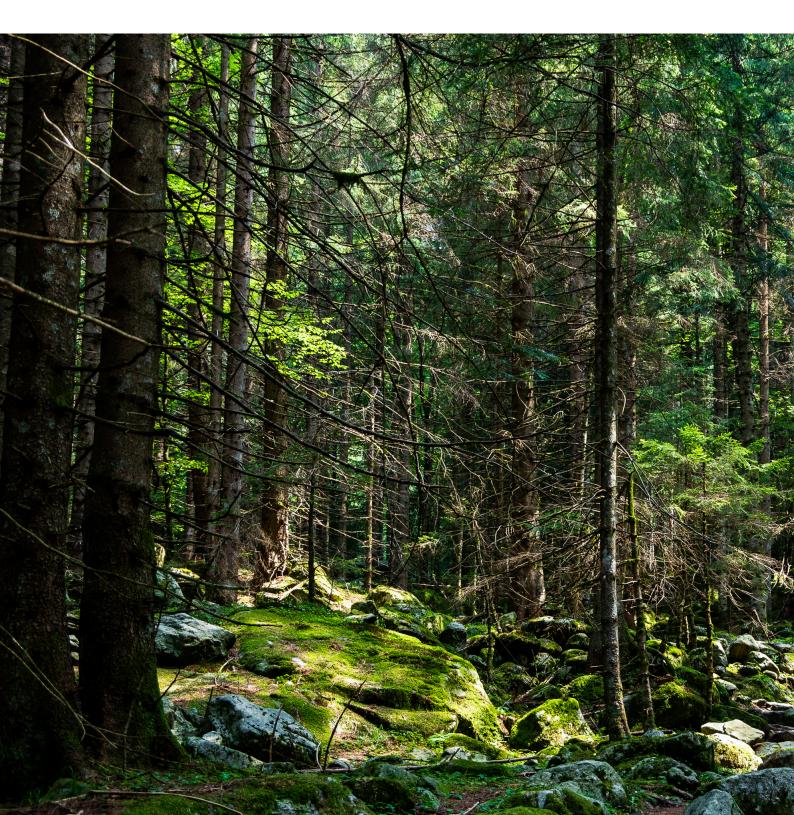
CHARTE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE



Schweizerischer Forstverein Société forestière suisse Società forestale svizzera



Bases:

Portrait SFS (Flyer, www.forstverein.ch/fr/qui-sommes-nous/portrait); «Visions pour la forêt et rôle futur de la SFS» (Journal forestier suisse 170 (2019) 54–55); résumé des réponses des participants au séminaire: www.forstverein.ch/fr/telechargements/assemblees-annuelles; Statuts de la SFS

Éditeur et adresse de commande:

Société forestière suisse, case postale 13, 8808 Pfäffikon; admin@forstverein.ch; 055 420 22 93; www.forstverein.ch

Rédaction: comité et chargée d'affaires

Mise en page: Doris Gasser

Photos: Doris Gasser, Caroline Heiri

Citation:

Société forestière suisse, 2019: Charte de la Société forestière suisse. Journal forestier suisse 06/2019.

ORIGINE DE LA CHARTE

À l'occasion de son 175° anniversaire, lors de l'assemblée annuelle d'août 2018, la Société forestière suisse (*SFS*) s'est employée à formuler des visions pour les forêts de demain et pour le rôle qu'elle peut jouer dans ce cadre. Les participants au séminaire ont élaboré un riche bouquet d'idées, de souhaits et de visions. Sur cette base et en combinaison avec le portrait de la SFS, le comité et la chargée d'affaires ont tenu deux ateliers d'une demi-journée en mars et juin 2019 afin d'élaborer un projet de charte. Le projet obtenu a été finalisé lors de la retraite du comité en juillet 2019 et a été présenté aux membres lors de l'assemblée annuelle du 29 août 2019 au Rigi Kulm. Puis le texte a été retravaillé en prenant en compte les réactions des membres pour donner la présente charte, avec son préambule, ses lignes directrices et champs d'action. Le projet de texte obtenu a été discuté et finalisé lors de la retraite du comité à début juillet 2019 et a été présentée aux membres lors de l'assemblée annuelle du 29 août 2019 au Rigi Kulm.

OBJECTIF DE LA CHARTE

La présente charte est avant tout destinée à servir de guide au comité de la SFS. En complément du but et des domaines d'activité définis dans les statuts, elle donne un profil et précise le rôle de la SFS en vue d'actions ciblées et efficaces, en concentrant ses forces. La charte définit des lignes directrices et des champs d'action sur la base desquels le comité élabore sa planification annuelle et quinquennale.

Pour les membres et futurs membres, les organisations partenaires, les autres acteurs de la forêt et du bois ainsi que toute personne intéressée, la charte est un document d'information sur les orientations de la SFS.

PRÉAMBULE

La forêt a une grande importance en Suisse. Couvrant environ un tiers du territoire, elle fournit de nombreuses prestations indispensables à la qualité de vie des habitants et à la prospérité; la forêt jouit par ailleurs d'une grande sympathie au sein de la société.

Les changements climatiques, l'érosion de la biodiversité, la globalisation, l'urbanisation, l'augmentation de la population et l'évolution des activités de loisirs sont autant de pressions sur la forêt et sa gestion. Dans le même temps, il est admis que ces espaces forestiers, par les produits et prestations qu'ils offrent, sont appelés à jouer un rôle majeur pour la transition écologique. Présente sur l'ensemble du territoire suisse, gérée de manière proche de la nature depuis plusieurs décennies, la forêt constitue pour une société de plus en plus urbanisée et connectée à des réalités virtuelles un lieu privilégié de rapprochement avec la nature et le vivant. Elle représente un espace de calme et de bien-être pour la qualité de vie aussi bien physique que psychique de la population suisse.

Dans ce contexte, il est et demeure essentiel de conserver l'écosystème forestier dans son intégrité. La Société forestière suisse s'engage depuis plus de 175 années dans ce sens. Elle le fait de façon indépendante, sans défendre d'intérêts particuliers. À la différence de l'époque de sa fondation, la SFS est aujourd'hui un acteur parmi de nombreux autres organismes dans un environnement en rapide mutation. Cela l'oblige à se remettre en question, à affiner son profil et à rester agile. Elle cherche en outre à collaborer avec des partenaires.

LIGNES DIRECTRICES

LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE S'ENGAGE POUR LA FORÊT DEPUIS 1843

- Les succès passés et présents nous procurent la confiance et la motivation nécessaires à notre engagement.
- Nous reconnaissons toutes les prestations de la forêt, matérielles comme immatérielles, et les défendons toutes avec la même détermination.
- Nous pensons et agissons de façon globale et à long terme.

LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE ENTRETIENT ET DYNAMISE UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE LA FORÊT

- Nous sommes un laboratoire d'idées indépendant.
 Nos impulsions produisent des effets.
- Notre domaine de travail commun est l'écosystème forestier. La haute diversité professionnelle de nos membres est l'une de nos caractéristiques.
- Nous nous engageons en faveur de la formation initiale et continue de professionnels de la forêt compétents.
- Nous soutenons le transfert de connaissances entre recherche et pratique.

LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE EST PORTE-PAROLE DE LA FORÊT

- Nous entretenons le dialogue avec la science, la politique, l'administration et la société.
- Nous observons l'environnement, la société et l'économie, détectons les changements importants et indiquons les actions à entreprendre en faveur de la forêt.
- Nous proposons des espaces féconds de réflexion, de discussion et d'échange; nous définissons des thèmes prioritaires.
- Nous communiquons et agissons sur la base de connaissances fondées scientifiquement et du large éventail d'expériences disponibles.

CHAMPS D'ACTION STRATÉGIQUES

Des champs d'action ont été définis en vue de concrétiser les lignes directrices. Ils contiennent des axes prioritaires menant à des mesures concrètes et offrent ainsi un cadre à la planification à moyen terme de la Société forestière suisse.

CHAMP D'ACTION «REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS DE LA FORÊT»

- Nous rédigeons des papiers de position (cf. Travaux spécialisés), participons aux processus d'approbation et aux consultations, informons des commissions du Conseil national et du Conseil des États et participons ainsi à la formation de l'opinion.
- Nous représentons les intérêts de la forêt en siégeant dans divers organismes.
- Nous informons par des canaux appropriés (Journal forestier suisse, d'autres revues spécialisées, la presse grand public, notre site internet, les médias sociaux, etc.).

CHAMP D'ACTION «RÉSEAU»

- Nous offrons régulièrement des espaces de réseautage, notamment lors de l'assemblée annuelle, aux débats SFS ainsi qu'aux journées de rencontre et aux excursions des groupes de travail.
- Nous invitons régulièrement des acteurs de l'enseignement, de la recherche et de la pratique à nos séances de comité.
- Nous siégeons dans de nombreux organismes et participons aux manifestations et aux journées de rencontre d'organisations partenaires.
- Nous cherchons à collaborer avec des organisations et institutions poursuivant des buts similaires.
- Nous entretenons les échanges réguliers avec les étudiants et contribuons à leur faciliter l'accès à la branche.

CHAMP D'ACTION «TRAVAUX SPÉCIALISÉS»

- Nous analysons les sujets d'actualité dans nos groupes de travail de façon indépendante et fondée scientifiquement.
- Nos groupes de travail s'appuient sur une large base de champs de compétences. Leurs membres proviennent des administrations, de la recherche et de la pratique.
- Nous éditons le Journal forestier suisse (*JFS*), qui publie depuis 1850 des articles scientifiques, des essais et des contributions sur les «bonnes pratiques».

CHAMP D'ACTION «TRANSFERT DE CONNAISSANCES»

— Nous promouvons le transfert de connaissances entre la recherche et la pratique ainsi que les échanges d'expérience entre professionnels par des canaux nombreux et diversifiés, notamment par le JFS, les groupes de travail SFS, le séminaires d'économie forestière, les débats SFS, les séminaires et les excursions.

CHAMP D'ACTION «DÉTECTION PRÉCOCE»

- Nous anticipons le développement de nouvelles thématiques et de tendances de fond dans le domaine forestier par des échanges structurés au sein du comité et par la participation régulière d'invités.
- Nous définissons les mesures à prendre pour la SFS découlant de ces thèmes et tendances de fond, et nous thématisons ces derniers avec la division Forêts de l'Office fédéral de l'environnement et d'autres organismes.

CHAMP D'ACTION «FORMATION INITIALE ET CONTINUE»

- Nous nous engageons pour une formation forestière de haut niveau en Suisse
 (p. ex. Conseil HAFL et Conseil EPFZ D-USYS).
- En tant que membre fondateur et associatif de la Formation continue forêt et paysage (*Fowala*), nous soutenons la formation continue forestière.
- Nos groupes de travail proposent des cours de formation continue sur des thèmes d'actualité.
- Nous soutenons les efforts de la branche en vue de mettre en place une offre accessible de places de stage et de formation.

STRUCTURES

- Assemblée générale
- Comité
- Secrétariat
- Administration
- Groupes de travail
- Rédaction et organes

LES VALEURS À LA BASE DE NOTRE ACTION

- Indépendance
- Collaboration
- Respect
- Égalité des chances
- Diversité
- Objectivité

